

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5050>



DÉFENDONS LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME EN ISRAËL !

- L'UJFP en action - Pétitions -



Date de mise en ligne : mardi 12 juillet 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

[Pour signer cette pétition](#)

Les ONG israéliennes militant pour la paix et pour les droits de l'homme se trouvent en ce moment menacées dans leur existence.

Suivant l'exemple d'États autoritaires comme la Russie ou l'Égypte, le gouvernement israélien est en train de faire passer à la Knesset une loi dite de « transparence » qui vise à délégitimer comme « agents de l'étranger » les groupes qui défendent les droits de l'Homme en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, comme B'Tselem (qui documente des violations des droits de l'homme dans les territoires occupés), Breaking the Silence (qui recueille les témoignages de soldats israéliens), le Comité Public Contre la Torture (qui milite pour les droits de l'homme des prisonniers) et beaucoup d'autres.

Cette loi obligerait en effet toute ONG recevant plus de 50 % de son financement d'un ou des gouvernements étrangers d'en afficher les détails sur l'ensemble de ses documents publiés, y compris en ligne. En revanche, la loi ne touche aucunement les organisations financées par des donateurs étrangers privés, ce qui est le cas de la plupart des groupes de droite soutenant la colonisation. Il s'agit de toute évidence d'une arme politique servant à réduire au silence toutes les voix critiques israéliennes.

En même temps, les ONG visées par la loi sont la cible d'une campagne d'intimidation et de diffamation sans précédent actuellement menées contre elles par les organisations de l'extrême droite et proches du gouvernement dans les médias et sur les réseaux sociaux. Suite à ces incitations à la haine de plus en plus violentes, plusieurs responsables de ces ONG ont fait déjà l'objet de menaces de mort et doivent prendre des gardes du corps pour se protéger. En s'attaquant aux défenseurs des droits de l'homme, cette offensive vise autant la société civile israélienne que l'ensemble des palestiniens.

La loi se trouve actuellement en troisième et dernière lecture et sera prochainement soumise au vote. En ce moment décisif, la voix des pays européens, principaux soutiens des ONG israéliennes ciblées, peut jouer un rôle crucial.

Nous ne saurions rester silencieux face aux attaques de plus en plus systématiques et agressives contre les défenseurs des droits de l'homme en Israël.

Nous exprimons notre solidarité active et inconditionnelle avec les ONG israéliennes menacées !

Nous en appelons aux gouvernements français et européens :

Prononcez-vous publiquement et explicitement pour l'abandon immédiat et complet de la loi contre les ONG israéliennes !

[Pour signer cette pétition](#)

Premiers signataires :

DÉFENDONS LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME EN ISRAËL !

Ligue des Droits de l'Homme France, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Réseau Euro-méditerranéen des Droits Humains (EuroMed Droits), Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuple (MRAP), La Cimade, Fédération LDH de Paris, Sections LDH EHESS, Union Juive Française pour la Paix (UJFP).

Françoise Dumont, Michel Tubiana, Jean-Etienne de Linares, Julien Molesin, Edgar Morin, Emmanuel Terray, Véronique Nahoum-Grappe, Nicole Abravanel, Louise Bruit, André et Evelyne Burguière, Claude Calame, Sophie Desrosiers, Françoise Dubost, Daniel Friedman, Klaus Hamberger, Benoit Hazard, Christiane Klapisch, Rose-Marie Lagrave, Martyne Perrot, Nicole Phelouzat, Lucette Valensi, Boudjemaâ et Françoise Dahmane, Alain Renon, Danièle Krassilchik, Christiane André, Lucile Bourquelot, Rosine Gautier, Dominique Jovet.